

CONVENTION DE PRÊT POUR LES ENSEIGNANTS
ET ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES

ATELIER

PAPIER RECYCLÉ



Conditions

de mise à disposition

Le matériel est mis à disposition dans le cadre des projets d'éducation à l'environnement et concernent le recyclage du papier.

- Le prêt du matériel est gratuit,
- Les enseignants ou animateurs doivent venir le récupérer dans les bureaux de la Valorisation des déchets du Grand Anancy en prenant RDV auprès des ambassadeurs du tri : **04 50 63 48 73**
- L'enseignant ou l'animateur est responsable du matériel,
- En cas de perte, de vol ou de dégradation du matériel, un remboursement forfaitaire devra être effectué,
- La mise à disposition du matériel est limitée à une durée d'1 semaine maximum (hors congés scolaires) à partir de la date de remise du matériel au Grand Anancy,
- Au bout d'1 semaine maximum, l'enseignant doit rapporter **le matériel lavé et en bon état** à la Direction de la valorisation des déchets (adresse au dos).

Pour aller **+** loin

Téléchargez le livret «Brico déco» sur grandanancy.fr



Tutoriel

pâte à papier

MATÉRIEL NÉCESSAIRE >>



journaux



Caisse



torchon



récipient



calendrier

Découpez les journaux en petits morceaux (1,5X1,5 cm environ), mettez les dans une caisse avec de l'eau, tiède de préférence, puis mixez-les.

La consistance doit rappeler celle d'une soupe, ni trop épaisse ni trop liquide.

Rajoutez le cadre sur le tamis puis plongez les dans la pâte à papier, quand il n'y a plus d'eau qui s'écoule, retirez le cadre puis retournez le tamis sur le torchon et épongez pour retirer toute l'eau de la pâte à papier.

Le tamis doit être retourné très rapidement sur le torchon (comme une crêpe).

Quand il n'y a plus d'eau à retirer, enlevez délicatement le tamis puis retournez le torchon sur un calendrier ou une table puis décollez le torchon de la feuille réalisée. Laissez sécher au moins 3 jours.

Attention la feuille mouillée est très fragile, ne pas la toucher avant séchage.



Liste

du matériel emprunté

Choix	Quantité

Mixeur

prix de remboursement si perte, vol ou détérioration : 500 €

Tamis/ Cadre

prix de remboursement si perte, vol ou détérioration : 10 €/tamis ou cadre

Caisse

prix de remboursement si perte, vol ou détérioration : 10 €/caisse

Torchons

prix de remboursement si perte, vol ou détérioration : 5€/torchon

Éponges

prix de remboursement si perte, vol ou détérioration : 5€/éponge



Les journaux sont à récupérer par vos soins. 1 à 2 feuilles de journal par enfant suffit (Dauphiné, Essor mais pas de papier glacé de magazine).

Je soussigné, M ou Mme

atteste avoir pris connaissance des conditions de prêts du matériel du Grand Anancy et à le respecter.

N° assurance responsabilité civile :

Nom assurance :

Signature emprunteur :

Date de lancement du prêt :

Signature Grand Anancy :

Date de fin de prêt :



Direction de la valorisation des déchets
17, rue de la Césièze -Z.I. de Vovray -74000 Anancy

Tél. : 04 50 63 48 73

www.grandanncy.fr



Trions
mieux
lotus
moins